

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - COMMUNE D'ANDUZE (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21300010200011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ALES ASAP

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE D'ANDUZE (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	28
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	31
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	33
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	38
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	40
D2 - Arrêté et signatures	41

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 30010	<b>COMMUNE D'ANDUZE</b> <b>COMMUNE D'ANDUZE</b>	<b>CA</b> <b>2023</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B****POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

II  
A1

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 337 391,00	G	3 770 511,90
	Section d'investissement	B	941 536,46	H	1 935 729,40
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	545 682,60 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	223 341,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>4 502 269,09</b>	= G+H+I+J	<b>6 251 923,90</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 421 158,38	L	440 659,90
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 421 158,38	= K+L	440 659,90
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 337 391,00	= G+H+K	4 316 194,50
	Section d'investissement	= B+D+F	2 586 036,47	= H+J+L	2 376 389,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 923 427,47	= G+H+I+J+K+L	6 692 583,80

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	1 421 158,38
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	440 659,90
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 046,74	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 415 111,64	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

**II**  
**A2**

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 174 596,28	1 174 050,00	0,00	0,00	546,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 895 453,33	1 883 284,18	0,00	0,00	12 169,15
014	Atténuations de produits	8 687,00	8 687,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	196 893,71	195 735,55	0,00	0,00	1 158,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 275 630,32</b>	<b>3 261 756,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 873,59</b>
66	Charges financières	38 765,11	29 551,09	0,00	0,00	9 214,02
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	30 461,28	0,00	0,00	19 538,72
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 364 395,43</b>	<b>3 321 769,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 626,33</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	507 367,65				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 621,90	15 621,90			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>			<b>507 367,65</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 887 384,98</b>	<b>3 337 391,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>549 993,98</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	94 528,10	0,00	0,00	-44 528,10
70	Produits services, domaine et ventes div	190 000,00	191 487,31	0,00	0,00	-1 487,31
73	Impôts et taxes	2 327 284,49	2 552 643,61	0,00	0,00	-225 359,12
74	Dotations et participations	500 742,68	678 371,67	0,00	0,00	-177 628,99
75	Autres produits de gestion courante	273 675,21	253 465,59	0,00	0,00	20 209,62
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 496,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 793,90</b>
76	Produits financiers	0,00	12,00	0,00	0,00	-12,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3,62	0,00	0,00	-3,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 511,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 809,52</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 511,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 809,52</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>545 682,60</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	124 683,50	70 222,46	6 046,74	48 414,30
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	449 416,61	364 881,83	0,00	84 534,78
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 842 020,24	336 058,94	1 415 111,64	90 849,66
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 467 120,35</b>	<b>822 163,23</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>223 798,74</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	126 558,33	119 373,23	0,00	7 185,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	135 604,24			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>262 162,57</b>	<b>119 373,23</b>	<b>0,00</b>	<b>142 789,34</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 729 282,92</b>	<b>941 536,46</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>366 588,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 729 282,92</b>	<b>941 536,46</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>366 588,08</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>223 341,63</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	915 648,58	409 000,27	440 659,90	65 988,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 915 648,58</b>	<b>1 409 000,27</b>	<b>440 659,90</b>	<b>65 988,41</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	139 056,79	136 606,60	0,00	2 450,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	373 929,63	373 929,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	571,00	0,00	429,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>513 986,42</b>	<b>511 107,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 879,19</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 429 635,00</b>	<b>1 920 107,50</b>	<b>440 659,90</b>	<b>68 867,60</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	507 367,65			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	15 621,90	15 621,90		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>		<b>507 367,65</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 952 624,55</b>	<b>1 935 729,40</b>	<b>440 659,90</b>	<b>576 235,25</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Credits annués	
				au 31/12	
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 174 050,00		1 174 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 883 284,18		1 883 284,18
014	Atténuations de produits	8 687,00		8 687,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	195 735,55		195 735,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	29 551,09	0,00	29 551,09
67	Charges exceptionnelles	30 461,28	0,00	30 461,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	15 621,90	15 621,90
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 321 769,10</b>	<b>15 621,90</b>	<b>3 337 391,00</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	119 373,23	0,00	119 373,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	70 222,46	0,00	70 222,46
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00	0,00	51 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	364 881,83	0,00	364 881,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	336 058,94	0,00	336 058,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>941 536,46</b>	<b>0,00</b>	<b>941 536,46</b>
<b>Pour information</b>				<b>223 341,63</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>223 341,63</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

**II**  
**B2**

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	94 528,10		94 528,10
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	191 487,31		191 487,31
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 552 643,61		2 552 643,61
74	Dotations et participations	678 371,67		678 371,67
75	Autres produits de gestion courante	253 465,59	0,00	253 465,59
76	Produits financiers	12,00	0,00	12,00
77	Produits exceptionnels	3,62	0,00	3,62
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>3 770 511,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3 770 511,90</b>
	<b>Pour information</b>			<b>545 682,60</b>
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	136 606,60	0,00	136 606,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	373 929,63		373 929,63
13	Subventions d'investissement	409 000,27	0,00	409 000,27
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 571,00	0,00	1 000 571,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 621,90	15 621,90
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 920 107,50</b>	<b>15 621,90</b>	<b>1 935 729,40</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 174 596,28</b>	<b>1 174 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>546,28</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	24 755,30	0,00	0,00	-24 755,30
60611	Eau et assainissement	80 000,00	82 872,70	0,00	0,00	-2 872,70
60612	Energie - Electricité	241 000,00	251 914,40	0,00	0,00	-10 914,40
60622	Carburants	20 216,80	18 924,09	0,00	0,00	1 292,71
60623	Alimentation	90 059,00	79 006,90	0,00	0,00	11 052,10
60631	Fournitures d'entretien	20 998,57	16 269,03	0,00	0,00	4 729,54
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	90 378,20	0,00	0,00	9 621,80
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	12 760,47	0,00	0,00	7 239,53
60636	Vêtements de travail	8 000,00	6 891,22	0,00	0,00	1 108,78
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 317,25	0,00	0,00	-5 317,25
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 000,00	12 941,34	0,00	0,00	58,66
6067	Fournitures scolaires	17 000,00	16 709,13	0,00	0,00	290,87
611	Contrats de prestations de services	48 477,95	40 537,30	0,00	0,00	7 940,65
6132	Locations immobilières	0,00	170,00	0,00	0,00	-170,00
6135	Locations mobilières	17 899,54	21 042,49	0,00	0,00	-3 142,95
61521	Entretien terrains	13 594,23	6 880,38	0,00	0,00	6 713,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	58 521,33	0,00	0,00	-8 521,33
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	5 346,00	0,00	0,00	14 654,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 609,08	14 807,52	0,00	0,00	2 801,56
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	30 458,22	0,00	0,00	-458,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 820,64	4 240,59	0,00	0,00	1 580,05
6156	Maintenance	79 536,88	78 177,72	0,00	0,00	1 359,16
6161	Multirisques	50 500,00	51 411,32	0,00	0,00	-911,32
617	Etudes et recherches	2 494,90	3 220,84	0,00	0,00	-725,94
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	672,00	0,00	0,00	328,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	6 606,00	0,00	0,00	3 394,00
6188	Autres frais divers	2 914,89	1 541,00	0,00	0,00	1 373,89
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 494,81	0,00	0,00	-494,81
6231	Annonces et insertions	444,21	458,94	0,00	0,00	-14,73
6232	Fêtes et cérémonies	60 000,00	94 150,82	0,00	0,00	-34 150,82
6236	Catalogues et imprimés	637,05	1 738,77	0,00	0,00	-1 101,72
6237	Publications	7 500,00	2 336,95	0,00	0,00	5 163,05
6247	Transports collectifs	3 000,00	2 062,00	0,00	0,00	938,00
6256	Missions	2 000,00	928,05	0,00	0,00	1 071,95
6257	Réceptions	0,00	432,12	0,00	0,00	-432,12
6261	Frais d'affranchissement	13 653,17	9 389,27	0,00	0,00	4 263,90
6262	Frais de télécommunications	19 550,18	19 431,75	0,00	0,00	118,43
627	Services bancaires et assimilés	36,36	1 535,66	0,00	0,00	-1 499,30
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	4 127,12	0,00	0,00	-1 127,12
63512	Taxes foncières	74 152,83	72 558,00	0,00	0,00	1 594,83
63513	Autres impôts locaux	0,00	2 033,00	0,00	0,00	-2 033,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 895 453,33</b>	<b>1 883 284,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 169,15</b>
6218	Autre personnel extérieur	12 548,82	11 427,89	0,00	0,00	1 120,93
6331	Versement mobilité	13 300,39	14 020,00	0,00	0,00	-719,61
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 318,92	5 608,00	0,00	0,00	-289,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 169,97	19 784,15	0,00	0,00	-1 614,18
6411	Personnel titulaire	1 067 102,66	1 014 093,21	0,00	0,00	53 009,45
6413	Personnel non titulaire	223 487,91	236 618,96	0,00	0,00	-13 131,05
64168	Autres emplois d'insertion	25 633,58	22 480,27	0,00	0,00	3 153,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	195 545,50	206 576,00	0,00	0,00	-11 030,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	271 986,35	288 014,61	0,00	0,00	-16 028,26
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 090,91	10 494,00	0,00	0,00	-403,09
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 669,76	2 446,00	0,00	0,00	223,76
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 580,40	2 731,52	0,00	0,00	-151,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 912,50	9 199,60	0,00	0,00	-287,10
6488	Autres charges	38 105,66	39 789,97	0,00	0,00	-1 684,31
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>8 687,00</b>	<b>8 687,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	8 687,00	8 687,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>196 893,71</b>	<b>195 735,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 158,16</b>
6531	Indemnités	93 591,73	95 233,56	0,00	0,00	-1 641,83
6532	Frais de mission	1 187,29	898,42	0,00	0,00	288,87
6533	Cotisations de retraite	4 114,69	4 181,73	0,00	0,00	-67,04
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou r)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
65548	Autres contributions	10 000,00	10 386,56	0,00	0,00	-386,56
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	2 090,40	0,00	0,00	-90,40
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	65 000,00	67 175,00	0,00	0,00	-2 175,00
65888	Autres	1 000,00	769,88	0,00	0,00	230,12
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>3 275 630,32</b>	<b>3 261 756,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 873,59</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>38 765,11</b>	<b>29 551,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 214,02</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 765,11	29 551,09	0,00	0,00	9 214,02
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>30 461,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 538,72</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 734,53	0,00	0,00	-2 734,53
6745	Subv. aux personnes de droit privé	50 000,00	27 726,75	0,00	0,00	22 273,25
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>3 364 395,43</b>	<b>3 321 769,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 626,33</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>507 367,65</b>	<b>0,00</b>			<b>507 367,65</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>15 621,90</b>	<b>15 621,90</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	15 621,90	15 621,90			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>			<b>507 367,65</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>			<b>507 367,65</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 887 384,98</b>	<b>3 337 391,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>549 993,98</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>	<b>94 528,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-44 528,10</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	94 528,10	0,00	0,00	-44 528,10
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>190 000,00</b>	<b>191 487,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 487,31</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	4 863,69	0,00	0,00	-1 363,69
70323	Redev. occupat° domaine public communal	57 000,00	57 853,84	0,00	0,00	-853,84
7034	Péage, droit de pesage, mesurage	1 000,00	310,00	0,00	0,00	690,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	74,73	0,00	0,00	-74,73
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 500,00	44 245,95	0,00	0,00	1 254,05
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	8 018,70	0,00	0,00	-3 018,70
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	74 900,00	73 263,57	0,00	0,00	1 636,43
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 100,00	2 856,83	0,00	0,00	243,17
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 327 284,49</b>	<b>2 552 643,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 359,12</b>
73111	Impôts directs locaux	1 604 549,00	1 601 791,00	0,00	0,00	2 758,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 251,00	0,00	0,00	-5 251,00
73211	Attribution de compensation	381 677,00	566 571,00	0,00	0,00	-184 894,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	26 881,00	26 441,00	0,00	0,00	440,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 666,00	35 867,00	0,00	0,00	1 799,00
7336	Droits de place	25 261,00	19 600,00	0,00	0,00	5 661,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	113 248,49	159 858,61	0,00	0,00	-46 610,12
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	138 002,00	137 264,00	0,00	0,00	738,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>500 742,68</b>	<b>678 371,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-177 628,99</b>
7411	Dotation forfaitaire	257 380,00	257 380,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	72 398,00	72 398,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	75 675,00	75 675,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	9 038,52	9 918,14	0,00	0,00	-879,62
7478	Participat° Autres organismes	3 333,00	5 826,00	0,00	0,00	-2 493,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 757,00	13 246,00	0,00	0,00	-489,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	11 080,00	19 000,00	0,00	0,00	-7 920,00
7488	Autres attributions et participations	59 081,16	224 928,53	0,00	0,00	-165 847,37
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>273 675,21</b>	<b>253 465,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 209,62</b>
752	Revenus des immeubles	253 189,34	243 044,71	0,00	0,00	10 144,63
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 485,87	10 420,88	0,00	0,00	10 064,99
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 496,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 793,90</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12,00</b>
7688	Autres	0,00	12,00	0,00	0,00	-12,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>3,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3,62</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2,26	0,00	0,00	-2,26
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1,36	0,00	0,00	-1,36
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 511,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 809,52</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 341 702,38</b>	<b>3 770 511,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-428 809,52</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		545 682,60				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024  
Reçu en préfecture le 21/03/2024  
Publié le  
ID : 030-213000102-20240318-DEL2024\_02\_03-DE



(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	124 683,50	70 222,46	6 046,74	48 414,30
202	Frais réalisat° documents urbanisme	22 841,50	16 794,76	6 046,74	0,00
2031	Frais d'études	100 842,00	51 577,44	0,00	49 264,56
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	1 850,26	0,00	-850,26
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	449 416,61	364 881,83	0,00	84 534,78
2111	Terrains nus	37 893,60	33 473,11	0,00	4 420,49
2135	Installations générales, agencements	330 910,05	208 345,41	0,00	122 564,64
21538	Autres réseaux	0,00	646,80	0,00	-646,80
21578	Autre matériel et outillage de voirie	47 279,96	14 791,73	0,00	32 488,23
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	3 816,06	0,00	-3 816,06
2182	Matériel de transport	0,00	57 081,39	0,00	-57 081,39
2183	Matériel de bureau et informatique	23 931,00	26 173,00	0,00	-2 242,00
2184	Mobilier	0,00	4 996,18	0,00	-4 996,18
2188	Autres immobilisations corporelles	9 402,00	15 558,15	0,00	-6 156,15
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 842 020,24	336 058,94	1 415 111,64	90 849,66
2313	Constructions	1 053 810,70	179 431,34	874 379,36	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	788 209,54	156 627,60	540 732,28	90 849,66
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 467 120,35</b>	<b>822 163,23</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>223 798,74</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	126 558,33	119 373,23	0,00	7 185,10
1641	Emprunts en euros	125 558,33	119 248,23	0,00	6 310,10
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	125,00	0,00	875,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	135 604,24			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>262 162,57</b>	<b>119 373,23</b>	<b>0,00</b>	<b>142 789,34</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 729 282,92</b>	<b>941 536,46</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>366 588,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 729 282,92</b>	<b>941 536,46</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>366 588,08</b>
<b>Pour information</b>		<b>223 341,63</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	915 648,58	409 000,27	440 659,90	65 988,41
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	362 998,72	63 682,70	245 000,00	54 316,02
1322	Subv. non transf. Régions	114 482,00	41 489,60	57 509,90	15 482,50
1323	Subv. non transf. Départements	205 000,00	73 515,00	0,00	131 485,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	17 000,00	0,00	17 000,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	88 924,86	105 648,36	0,00	-16 723,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	127 243,00	105 161,70	121 150,00	-99 068,70
1342	Amendes de police non transférable	0,00	19 502,91	0,00	-19 502,91
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 915 648,58</b>	<b>1 409 000,27</b>	<b>440 659,90</b>	<b>65 988,41</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	512 986,42	510 536,23	0,00	2 450,19
10222	FCTVA	89 306,79	81 140,97	0,00	8 165,82
10226	Taxe d'aménagement	49 750,00	55 465,63	0,00	-5 715,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	373 929,63	373 929,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	571,00	0,00	429,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>513 986,42</b>	<b>511 107,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 879,19</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 429 635,00</b>	<b>1 920 107,50</b>	<b>440 659,90</b>	<b>68 867,60</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	507 367,65			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	15 621,90	15 621,90		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 840,66		-1 840,66
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	15 621,90	0,00		15 621,90
281316	Equipements de cimetièrre	0,00	650,00		-650,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	1 718,88		-1 718,88
28151	Réseaux de voirie	0,00	600,40		-600,40
28182	Matériel de transport	0,00	2 925,00		-2 925,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	7 886,96		-7 886,96
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>		<b>507 367,65</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>		<b>507 367,65</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 952 624,55</b>	<b>1 935 729,40</b>	<b>440 659,90</b>	<b>576 235,25</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 075 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 075 000,00									
254514-0269206	DEXIA CREDIT LOCAL	11/12/2007	2008-12-31	01/01/2009	800 000,00	F		4,790	4,790	EURO	A	C	N	A-1
268775-0287103	DEXIA CREDIT LOCAL	03/03/2010	2010-03-29	01/08/2010	150 000,00	F		3,690	3,690	EURO	T	X Autres	N	A-1
4757555	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	25/10/2016	2016-10-25	25/01/2017	400 000,00	F		1,650	1,650	EURO	A	C	N	A-1
5239949	DEXIA CREDIT LOCAL	25/06/2018	2018-12-01	01/02/2019	125 000,00	F		0,137	0,137	EURO	T	X Autres	N	A-1
ALR20064143-22760	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	21/03/2006	2006-04-05	25/04/2007	600 000,00	F		4,060	4,060	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 030-213000102-20240318-DEL2024\_02\_03-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
<b>Total général</b>					<b>2 075 000,00</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A2.2**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Emprunts et dettes au 31/12/N												
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		770 900,99					120 113,72	27 596,56	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		770 900,99					120 113,72	27 596,56	0,00	0,00
254514-0269206	N	0,00	A-1	262 589,81	5,00	F	4,790	45 540,51	14 759,44	0,00	0,00	0,00
268775-0287103	N	0,00	A-1	18 982,24	1,50	F	3,690	12 085,95	980,45	0,00	0,00	0,00
4757555	N	0,00	A-1	271 276,05	13,00	F	1,650	18 573,88	4 782,52	0,00	0,00	0,00
5239949	N	0,00	A-1	95 023,54	15,00	F	0,137	6 061,24	542,36	0,00	0,00	0,00
ALR20064143-22760	N	0,00	A-1	123 029,35	3,00	F	4,060	37 852,14	6 531,79	0,00	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>770 900,99</b>				<b>120 113,72</b>	<b>27 596,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	770 900,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.8</b>

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>261 162,57</b>	<b>I 119 248,23</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>125 558,33</b>	<b>119 248,23</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 558,33	119 248,23
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>135 604,24</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	135 604,24	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>119 248,23</b>	<b>1 421 158,38</b>	<b>223 341,63</b>	<b>1 763 748,24</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>662 046,34</b>	<b>152 228,50</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>139 056,79</b>	<b>136 606,60</b>
10222	FCTVA	89 306,79	81 140,97
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	49 750,00	55 465,63
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>522 989,55</b>	<b>15 621,90</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 840,66
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	15 621,90	0,00
281316	Equipements de cimetièrre	0,00	650,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	1 718,88
28151	Réseaux de voirie	0,00	600,40
28182	Matériel de transport	0,00	2 925,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	7 886,96
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	507 367,65	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>152 228,50</b>	<b>440 659,90</b>	<b>0,00</b>	<b>373 929,63</b>	<b>966 818,03</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 763 748,24</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 966 818,03</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -796 930,21</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	147 710,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>147 710,28</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 770 511,90</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>3,92</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV  
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,67	0,00	0,67	0,67	0,00	0,67
Directeur général des services	A	0,67	0,00	0,67	0,67	0,00	0,67
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		7,57	1,33	8,90	7,17	1,73	8,90
Adjoint administratif territorial	C	4,32	1,33	5,65	3,92	1,73	5,65
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	0,25	0,00	0,25	0,25	0,00	0,25
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		22,29	1,82	24,11	20,95	3,16	24,11
Adjoint technique territorial	C	16,29	1,82	18,11	14,95	3,16	18,11
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		2,93	0,25	3,18	2,93	0,25	3,18
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,25	1,25	1,00	0,25	1,25
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation	B	0,93	0,00	0,93	0,93	0,00	0,93
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		3,98	5,27	9,25	2,72	6,53	9,25
Adjoint territorial d'animation	C	3,98	5,27	9,25	2,72	6,53	9,25
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1,58	0,00	1,58	1,58	0,00	1,58
Chef de Service de Police Municipale Principal 2ème Classe	B	0,58	0,00	0,58	0,58	0,00	0,58
Gardien-brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		38,35	9,58	47,93	36,26	11,67	47,93

## COMMUNE D'ANDUZE - COMMUNE D'ANDUZE - CA - 2023

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 030-213000102-20240318-DEL2024\_02\_03-DE



## COMMUNE D'ANDUZE - COMMUNE D'ANDUZE - CA - 2023

- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 36 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 37 : article 26 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 37 : travailleurs handicapés catégorie A.
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 030-213000102-20240318-DEL2024\_02\_03-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 952 624,55	941 536,46	1 421 158,38	589 929,71
RECETTES	2 952 624,55	1 935 729,40	440 659,90	576 235,25
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 887 384,98	3 337 391,00	0,00	549 993,98
RECETTES	3 887 384,98	3 770 511,90	0,00	116 873,08

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 952 624,55	941 536,46	1 421 158,38	589 929,71
RECETTES	2 952 624,55	1 935 729,40	440 659,90	576 235,25
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 887 384,98	3 337 391,00	0,00	549 993,98
RECETTES	3 887 384,98	3 770 511,90	0,00	116 873,08
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	6 840 009,53	4 278 927,46	1 421 158,38	1 139 923,69
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	6 840 009,53	5 706 241,30	440 659,90	693 108,33

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 952 624,55	941 536,46	1 421 158,38	589 929,71
RECETTES	2 952 624,55	1 935 729,40	440 659,90	576 235,25
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 887 384,98	3 337 391,00	0,00	549 993,98
RECETTES	3 887 384,98	3 770 511,90	0,00	116 873,08
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	6 840 009,53	4 278 927,46	1 421 158,38	1 139 923,69
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	6 840 009,53	5 706 241,30	440 659,90	693 108,33

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****IV  
D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>